

## Stéphane Audouin, directeur de l'urbanisme de Briey

« *Aider le particuliers à rénover* »

by Le Moniteur - vendredi, mars 13, 2015

<http://correspondances.fr/stephane-audouin-directeur-de-lurbanisme-de-briey-aider-le-particuliers-a-renover/>

La commune de Briey (5 936 habitants en Meurthe-et-Moselle) expérimente depuis février dernier un Service public de l'énergie et de l'habitat qui propose aux particuliers un point d'entrée unique pour accompagner leurs projets de rénovation.

### La commune de Briey est-elle particulièrement exposée à la précarité énergétique ?

Oui, dans la mesure où elle présente un bâti ancien et parfois historique. Il arrive que des personnes quittent leur logement car les frais de chauffage sont trop élevés, ou que le centre communal d'action sociale soit sollicité pour participer au paiement des factures. Il nous a semblé plus efficace d'intervenir en amont en aidant les habitants à réaliser des travaux d'isolation adaptés à leur budget et à leur habitat. Le conseil général de Meurthe-et-Moselle a lancé en début d'année un appel à projets sur cette thématique. Nous avons choisi d'y répondre au nom de la ville et étendons désormais le service aux neuf membres de notre communauté de communes.

### Avec quels interlocuteurs ce dispositif fonctionne-t-il ?

Le service public de l'énergie et de l'habitat est basé sur le service de l'urbanisme, qui joue désormais un rôle d'aiguillage. Nous aidons les habitants à remplir un premier dossier, puis les orientons vers nos partenaires - l'agence départementale d'information sur le logement, le centre d'amélioration du logement, le CAUE de Meurthe-et-Moselle et l'Espace info-énergie. Ces spécialistes tiennent désormais une permanence bimensuelle pour accueillir les particuliers et leur apporter un conseil complet. Le diagnostic peut être effectué à l'intérieur du domicile et le postulant peut être amené à indiquer ses revenus pour déterminer les aides dont il peut bénéficier. Ces renseignements restent bien sûr confidentiels et lui permettent de conduire les travaux mieux et pour moins cher.

### Qu'attendez-vous de cette expérimentation ?

Compte tenu de la taille de notre structure, il est difficile d'aller plus loin. L'objectif n'est donc pas d'élargir le dispositif, mais de dupliquer des services publics de l'énergie et de l'habitat dans d'autres points du département. Le conseil général reste en appui et se prononcera sur la base de notre premier bilan, dans six mois.